



GAPI FORMATION - REFERENTS			
Administratif	MADELINE	Gestionnaire Administratif	0692
Pédagogique	Dominique		27 66 88

Formation - 4, Rue franck camille CADET – 97427 Etang-Salé-Les-Bains - N°SIRET 818 286 668 00012
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 98 97 30 640 97 auprès du Préfet de la Région Réunion

PROGRAMME

« LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - Formation initiale »

Version 2606-001 du 23/06/26

- Public concerné**

Toutes personnes, salariées ou non, qui souhaitent savoir porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise. Pour les salariés d'entreprise, être acteur de la prévention dans leur entreprise.

OBJECTIFS - A l'issue de la formation, les apprenants pourront :

Savoirs & Savoirs faire	- Intervenir face à une situation d'accident, dont les accidents de travail - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
-------------------------	---

Prérequis : être en capacité d'apprendre / aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation sauveteur secouriste du travail

Procédure de positionnement à l'entrée : aucune évaluation des acquis et/ou du niveau à l'entrée

Modalité(s) d'organisation : En présentiel

Lieu (principal) : INTRA - Site client, avec mise à disposition d'un paperboard et/ou d'un tableau blanc

INTER - 3 Brasseurs à Saint-Pierre OU Bel-Air à St Louis

Durée : 14 HEURES – 7 heures par jour / 2 JOURS (généralement consécutifs)

Horaires (Indicatif) : 08H30-16H30 / Pause méridienne d'1 heure : 11H30 – 12H30

Accès à la formation : Modalités : Demande par mail contact@gapi-formation.fr ou par tel. : 0692 27 66 88

Délais : la formation est accessible sous un délai 10 jours ouvrables

Nombre de participants : de 5 à 9

Tarif : P.U. de base : 350 €

P.U. dégressif à partir de 5 stagiaires conventionné(e)s par la même structure – INTER : **Nous consulter**

P.U. INTRA / Groupe de 4 à 9 participants : 1 500 € - Sur site client, avec mise à disposition d'un paperboard et/ou d'un tableau blanc

Modalités de règlement : paiement de la prestation à la facturation

Modalités d'évaluation : épreuve certificative

Modalités de validation : un certificat SST d'une validité de 24 mois est délivré ; Prolongation de la validité de 24 mois par un MAC

Une attestation de formation est également remise aux participants

Accessibilité : pour les personnes en situation de handicap (PSH), se rapprocher du référent administratif pour les conditions d'accueil, d'accès et d'adaptation – Conditions et compensations à définir en lien avec un(e) chargé(e) Ressources Handicap Formation avant bon pour accord

Adaptations : se rapprocher du référent administratif pour tout renseignement sur les possibilités et modalités d'adaptation de la formation

Intervenants : Formateur titulaire du certificat de « Formateur SST » ou de « Formateur de formateur SST » valide

GAPI FORMATION est habilité par l'INRS sous le numéro 1497936/2021/SST-01/O/23

CONTENU	COMPETENCE 1	COMPETENCE 2
	- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours - Protéger de façon adaptée - Examiner la victime - Alerter efficacement les secours - Secourir la victime de manière appropriée	- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

MOYENS ET METHODES PÉDAGOGIQUES

Matériels	1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires / 1 lot de mannequins avec peaux de visage ou dispositif de protection, individuelles ; RCP adulte, enfant, nourrisson / Divers matériels pour la réalisation des simulations
Supports & ressources	Aide-mémoire remis à chaque participant / Petits matériels de prise de notes (stylos, ...) / Plan d'intervention + pictogrammes / Mise en situation réelle
Méthodes	Expositive & interrogative - Acquisition des savoirs / Démonstrative – Acquisitions des savoirs faire
Suivi de l'exécution	Feuille de présence / Epreuve certificative formelle / Evaluation à chaud de la formation par les bénéficiaires / Evaluation à froid de la formation par les bénéficiaires (+2 mois)